



Les Archers de la Vallée de Thônes

seront heureux de vous accueillir le

Dimanche 10 juin 2018



Au stade Pierre JACQUET à Thônes

Itinéraire fléché. (Coordonnées GPS : 45°53'15"N , 6°18'43"E)

2ème manche du Challenge Régional Auvergne-Rhône-Alpes Groupe 1 ,

et pour notre concours de tir FITA et Fédéral

**Le concours individuel est qualificatif pour le Championnat de France :
Fédéral 2X50m et FITA uniquement poulies 2X50m
Concours ouvert à toutes les catégories à partir de cadet(te)s.**

Licences en cours de validité.

Tenue sportive réglementaire, blanche, de club ou de sponsor obligatoire

Pour les duels en équipe, tenues identiques (de club ou blanches) pour toute l'équipe, tel que prévu au règlement régional (joint).

Places limitées à 24 cibles (20 pour le challenge et 4 pour les concours individuels)

Arbitres : Responsable : Jean-Jacques GROSSET-BOURBANGE

Assistants : Véronique REYMONDIER, Delphine SALLES, Eric COMBET,

Gilles DECREUSE, et Michel GESNICK

Horaires : Donnés à titre indicatifs

Ouverture du greffe	Echauffement	Début des tirs	Réunion des capitaines	Débuts des duels
8h45	9h00-9h30	9h45	13h45	14h00

Participation au concours qualificatif individuel :

10 Euros

Inscriptions : A retourner avant le 3 juin 2018

➤ par e-mail exclusivement : inscriptions.concoursthones@gmail.com

Récompenses : En fin de concours individuel aux 3 premiers de chaque catégorie.
Aux 3 meilleures équipes du challenge.

Restauration :

Une buvette sera à votre disposition : Boissons fraîches, chaudes
Sandwiches et pâtisseries.



Les Archers de la Vallée de Thônes : Email : archers.thones74@gmail.com

N° d'affiliation FFTA : 01/74/271

Site : <http://archersthones.unblog.fr/>

Pour venir sur le site :

En venant d'Annecy, continuer en direction du centre ville jusqu'à la coopérative du reblochon fermier, puis tourner à droite. Vous êtes pratiquement arrivés.

